

Trame pour un projet de déclaration des (membres élus du CA) au Conseil d'Administration du (+ établissement + date)

Alors que le ministère de l'Education Nationale affirme vouloir résoudre la question de l'échec scolaire, la préparation de la rentrée 2009 se fait sur fond de nouvelle restriction budgétaire : depuis 6 ans, quelques 30 000 emplois ont été supprimés dans le second degré, conduisant au non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite (2 sur 3 en EPS).

Alors que le ministère prétend vouloir assurer une meilleure réussite à l'université, il réduit de façon drastique les postes ouverts aux concours de recrutement d'enseignants, privant des milliers d'étudiants hautement qualifiés et d'enseignants en situation de précarité d'un emploi stable.

C'est dans ce contexte qui nuit gravement à la santé du système éducatif que les pouvoirs publics invitent les représentants de la communauté éducative à préparer la prochaine rentrée scolaire 2009.

Nous souhaitons que notre établissement puisse s'inscrire efficacement dans l'ambitieuse mission humaniste et républicaine de réussite de tous les élèves.

Les élèves ont changé. Les exigences sociales évoluent. Mais les conditions sociétales pèsent sur les familles. Le service public d'éducation doit assurer à tous les jeunes des conditions d'études satisfaisantes, permettant à tous et à chacun d'entre eux de réussir à l'école.

C'est pourquoi nous opposons aux classes aux effectifs alourdis voire surchargés la proposition de 24 élèves par classe en collège et 27 en lycée. Nous revendiquons les moyens d'assurer options, dédoublements, groupes de soutien, pratiques volontaires (association sportive, chorale, etc...), aides aux devoirs dans le cadre de l'école.

C'est pourquoi nous opposons à l'imposition massive d'heures supplémentaires et à la multiplication des services d'enseignants partagés entre 2 ou plusieurs établissements, des postes complets afin d'assurer stabilité, disponibilité et efficacité des professeurs, que rendent impossibles horaires alourdis, surcharge de travail et stress.

La responsabilité de ce Conseil d'Administration est importante : il nous revient collectivement de protéger la qualité du service public pour tous.

Tant le volume de la Dotation Horaire Globale que le taux imposé d'heures supplémentaires au détriment d'heures poste ne permettront pas aux enseignants de concrétiser l'ambition qu'ils ont pour leurs élèves, de répondre véritablement aux attentes des familles. Sans oublier nos collègues dont le poste est supprimé, ceux qui devront partager leur service entre 2 ou plusieurs établissements et ceux dont il est envisagé d'alourdir leur service.

Dans ces conditions, et d'autant plus que seul le décompte des voix en Pour et Contre est officiellement pris en compte et analysé par le ministère, nous appelons les membres du Conseil d'Administration à voter contre la proposition de répartition d'une Dotation Horaire Globale que, globalement, nous contestons.